

# Rapport annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

# equigest

Les métiers de la gestion



## EQUI CONVOLUTIONS

Exercice clos le 29 Décembre 2017

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion</b> .....	<b>3</b>
<b>rapport de gestion du conseil d'administration</b> .....	<b>7</b>
<b>comptes annuels</b> .....	<b>12</b>
<i>bilan</i> .....	13
<i>actif</i> .....	13
<i>passif</i> .....	14
<i>hors-bilan</i> .....	15
<i>compte de résultat</i> .....	16
<i>annexes</i> .....	17
<i>règles &amp; méthodes comptables</i> .....	17
<i>évolution actif net</i> .....	20
<i>compléments d'information</i> .....	21
<b>inventaire</b> .....	<b>31</b>

<b>Société de gestion</b>	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 - Paris Cedex 18.
<b>Commissaire aux comptes</b>	PWC Représenté par Monsieur Frédéric SELLAM 2, rue Vatimesnil - CS 60003 - 92532 Levallois-Perret Cedex.
<b>Commercialisateur</b>	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.

# Informations concernant les placements et la gestion

## **Classification :**

Actions françaises.

## **Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :**

- Résultat net : La SICAV capitalise son résultat net (action A et action B)
- Plus-values nettes réalisées : La SICAV capitalise ses plus-values nettes réalisées (action A et action B)

## **Objectif de gestion :**

La SICAV a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition minimale de 75% sur le marché des actions françaises. Dans ce cadre, l'équipe de gestion investira de manière opportuniste en actions françaises, toutes tailles de capitalisations boursières confondues.

## **Indicateur de référence :**

La SICAV n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice. Cependant, l'investissement étant orienté vers les actions françaises, l'indice SBF 250 au cours de clôture (dividendes nets réinvestis), code SBF250R sur Bloomberg, pourra servir d'indicateur à posteriori de la performance.

Le SBF 250 est l'un des indices représentatif du marché de Paris. Il est composé de 250 valeurs (grandes, moyennes et petites capitalisations) et a pour objet de représenter l'évolution du marché des actions françaises dans son ensemble et de fournir une mesure de référence à long terme pour la gestion des portefeuilles d'actions.

Cet indice est publié par Euronext. Il est disponible sur le site internet " [www.euronext.com](http://www.euronext.com)."

## **Stratégie d'investissement :**

### **1- Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion :**

En vue de réaliser son objectif de gestion, le gérant investira sur les actions françaises. La sélection des valeurs pourra se faire dans l'univers entier sans restriction particulière sur la capitalisation boursière, sans biais sectoriel, et sans tenir compte des pondérations dans les indices d'actions françaises.

Afin d'identifier les opportunités d'investissement, l'équipe de gestion réalisera un filtrage systématique sur l'ensemble de l'univers en fonction des critères qu'elle privilégie dans son approche fondamentale (solidité financière, capacité à générer du cash et du dividende, valorisation et perspectives de croissance).

De plus, la SICAV est en permanence investie à hauteur de 75% minimum en actions françaises de grandes, moyennes et petites capitalisations.

L'exposition totale aux marchés actions (en direct et via des instruments dérivés) ne peut excéder 110% de l'actif de la SICAV. L'exposition aux petites capitalisations pourra donc varier entre 0 et 110%.

Afin de gérer sa trésorerie ou de limiter l'exposition au risque actions en cas d'anticipation défavorable des marchés, la SICAV pourra avoir recours dans la limite de 25% de l'actif (en direct et via des instruments dérivés) à des titres de créances bénéficiant d'une notation AAA (titres d'Etat) et des obligations.

Ces obligations pourront être émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la zone Euro, sans contrainte de notation et sans référence à un objectif de sensibilité du portefeuille. En conséquence, l'investissement maximum sur les titres à haut rendement pourra atteindre 25% de l'actif de la SICAV.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque actions (surexposition plafonnée à 10% de l'actif) et taux (sans surexposition). Ils font partie intégrante de la stratégie d'investissement. Ces instruments pourront également servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% pour les opérations de cessions temporaires et limitées à 10% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

La gestion de la trésorerie pourra également être faite par l'acquisition d'actions ou parts d'OPCVM ou FIA dans la limite de 10% de l'actif de la SICAV.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions, la SICAV ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

### **2- Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés) :**

- **Actions :** La SICAV est en permanence investie à 75% minimum en titres éligibles au PEA sur le marché des actions françaises.
- **Titres de créances et instruments du marché monétaire :** La SICAV pourra être investi jusqu'à 25% maximum dans des titres de créances bénéficiant d'une notation AAA qui seront utilisés pour la gestion de trésorerie (titres d'Etat) et des obligations à taux fixes, à taux variables, indexées, convertibles à l'exclusion des produits structurés, des titres subordonnés perpétuels et des obligations synthétiques afin de limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés. Les obligations pourront être émises par des entreprises privées ou publiques appartenant à la zone euro sans contrainte de notation.
- **Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :**

La SICAV pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par Equigest

A titre accessoire, le FCP peut investir dans des OPCVM de trésorerie pouvant utiliser des stratégies de long short.

### **3- Instruments dérivés :**

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés ;
- organisés ;
- de gré à gré.

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action ;
- taux ;
- change ;
- crédit ;
- autres risques.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion.

- couverture ;
- exposition ;

- arbitrage ;
- autre nature.
- Nature des instruments utilisés :
- futures : sur actions /indices boursiers / taux
- options : sur actions /indices boursiers / taux
- change à terme ;
- swaps ;
- dérivés de crédit ;
- autre nature.

#### **4- Titres intégrant des dérivés :**

La SICAV peut avoir recours à des warrants négociés sur le marché français ainsi qu'à des bons de souscription d'actions (BSA) à titre accessoire.

La SICAV pourra notamment investir dans des obligations convertibles et indexées dans la limite de 25% de son actif.

#### **5- Dépôts :**

La SICAV n'effectuera pas de dépôts.

#### **6- Emprunts d'espèces :**

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

#### **7- Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres :**

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV pourra effectuer les opérations suivantes :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier ;

#### **Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :**

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres ou du collatéral espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Rémunération : des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions.

#### **Profil de risque :**

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque de perte en capital : Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque lié au marché actions : Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV. L'exposition de la SICAV aux marchés actions pouvant être portée à 110% par l'utilisation de dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser plus vite que les marchés.

- Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations : Sur ces marchés, le volume des titres échangés est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de la SICAV peut donc baisser plus fortement.

- Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliquée au fonds repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le fonds peut en outre avoir une performance négative.

- **Risque de taux** : Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations importantes de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative de la SICAV en cas de hausse des taux.

- **Risque de crédit** : Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV. De plus, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit élevé et notamment en cas de défaut de l'émetteur.

Il est rappelé que l'investissement sur des titres de faibles notations est négocié sur des marchés dont la liquidité peut s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées internationales. En conséquence, ceci peut impacter les conditions de prix auxquelles la SICAV peut être amené à liquider, initier ou modifier des investissements.

Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif en raison des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante.

Ainsi, l'utilisation des "titres à haut rendement / high yield peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative".

- **Risque de contrepartie** : la SICAV utilise des instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la SICAV à un risque de défaillance de l'une des ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

- **Risques liés aux investissements en obligations convertibles** : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

- **Risque lié aux produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative à la baisse.

### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

La SICAV est ouverte à tous souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital à travers un investissement sur le marché des actions françaises et qui souhaite s'exposer à un risque action important.

La qualité des souscripteurs concernés diffère selon les catégories d'actions proposées par la SICAV. Ainsi les actions A sont plus particulièrement destinées aux personnes physiques, alors que les actions B sont destinées aux investisseurs institutionnels.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette SICAV dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de la SICAV.

La SICAV pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

### **Indications sur le régime fiscal :**

La SICAV est éligible au PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Le prospectus n'a pas pour ambition de résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions de la SICAV. Celles-ci varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Les investisseurs sont tenus de s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, de prendre tout conseil approprié auprès de leur conseil fiscal quant aux conséquences fiscales éventuellement attachées à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession d'actions de la SICAV en vertu des lois applicables dans leur pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur.

La SICAV n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés en France. En application du principe de transparence fiscale, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans la SICAV. Les plus ou moins values sont imposables, le cas échéant, entre les mains des porteurs de la SICAV.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Épargne en Actions, la SICAV ne peut détenir moins de 75% en actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

**Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.**

• La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest - 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

• Date de création de la Sicav : 30.12.2009

# rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de son septième exercice et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 29 décembre 2017. Avant la présentation des comptes, un exposé sommaire va vous être fait sur la conjoncture économique et la politique de gestion de la Sicav durant cet exercice.

## Environnement global

L'environnement global peut se scinder en deux thématiques :

### 1. L'affermissement de la reprise de l'économie mondiale avec une inflation toujours faible

La reprise cyclique de l'économie mondiale qui a débuté au deuxième semestre 2016 s'est encore affermie en 2017. La croissance mondiale, qui, en 2016, avait été la plus basse depuis la crise financière mondiale, à 3.2% est estimée à 3.7% en 2017 et devrait passer à 3.9% en 2018 en raison d'une dynamique plus forte et des effets attendus des modifications de la politique fiscale américaine qui ont été approuvées fin 2017. Selon les estimations, l'accélération de la croissance s'est notamment observée en zone Euro (2.4% en 2017 contre 1.8% en 2016), au Japon (1.8% en 2017 contre 0.9% en 2016) et aux Etats-Unis (2.3% en 2017 contre 1.5% en 2016). Sur la Chine l'accélération de la croissance a été très modérée (6.8% en 2017 contre 6.7% en 2016) mais la croissance demeure très bien soutenue.

Les conditions financières favorables via les politiques expansionnistes des banques centrales ont aidé à la reprise de la croissance. Cependant l'inflation demeure toujours inférieure aux objectifs fixés étant donné la faible croissance des salaires et le manque de réformes structurelles et budgétaires des états.

Les banques centrales, de leur côté font tout pour donner un coup de pouce à l'inflation. Dans ce contexte elles démarrent à vitesse réduite leur nouveau cycle de resserrement afin de ne pas entraîner un ralentissement de l'inflation. La réserve Fédérale et la Banque Centrale Européenne continuent de normaliser leur politique monétaire.

### 2. Des périodes électorales redoutées

La période sous revue a été riche en élections. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump, a créé un élan d'optimisme sur les marchés qui ont vu des mesures de relance inflationnistes dans son programme. La victoire redoutée du « non » au referendum constitutionnel en Italie n'a pas baissé l'élan d'optimisme. Il s'en est suivi les élections françaises qui par la victoire du candidat pro-Europe Emmanuel Macron, ont renforcé la cohésion de la zone Euro. Au Royaume-Uni et en Allemagne, Angela Merkel et Theresa May ont conservé leur majorité respective à l'issue des élections mais chacune en est ressortie affaiblie. La baisse de majorité de Theresa May a marqué le début de longues négociations pour la mise en œuvre du Brexit. Toutes ces élections beaucoup redoutées il y a un an ont été en grande partie des relais de croissance pour les marchés et ont amélioré l'environnement global.

## Environnement de marché

Sur la période les marchés ont été très bien orientés dans un environnement macro-économique porteur.

### 1. Les actions

La période sous revue a été une année peu volatile pour les marchés actions. Les indices de volatilité américains (VIX) et européens (V2X) terminent respectivement la période à 11.04% et 13.51% contre 14.04% et 18.12% fin décembre 2016. Les différentes élections ont apporté de la volatilité mais la tendance de fonds a été clairement à la hausse des cours. La bonne croissance des résultats des entreprises a rassuré les marchés sur la solidité des fondamentaux, ce qui a permis d'enchaîner les plus hauts historiques particulièrement sur le marché américain. Ainsi, tous les marchés actions terminent la période dans le vert. Le S&P500 (dividendes réinvestis, en USD) a progressé de 21.80% et le Nikkei (dividendes réinvestis, en Yen) de 21.3%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market (dividendes réinvestis, en USD) a progressé de 37.54%.

En suisse, le SMI (dividendes réinvestis, en CHF) a progressé de 17.84% et le SLI (Swiss Leader Index, dividendes réinvestis, en CHF) de 20.67%.

Pour l'année sous revue, les marchés actions européens ont eu des performances remarquables. Le MIB (dividendes réinvestis, en Euros) avec 16.95% affiche la meilleure performance de la zone. L'Eurostoxx50 (dividendes réinvestis, en Euros) a gagné

9.96%, tandis les indices européens locaux ont eu des performances légèrement supérieures: le CAC40 (dividendes réinvestis, en Euros) a progressé de 12.56% et le DAX (dividendes réinvestis, en Euros) de 12.51%.

En France, les petites et moyennes capitalisations ont surperformé les grandes capitalisations cette année. A titre d'exemple, le CAC Mid&Small 190 (dividendes réinvestis, en Euros) a progressé de 23.20%.

### 2. Les taux

Dans la continuité du mouvement entamé depuis les points bas mi 2016, et en rupture avec les trois années précédentes, l'année 2017 a connu une hausse des taux sur l'ensemble de la courbe. Sur l'Allemagne, le taux 5 ans a gagné 33bps pour passer de -0.532% à -0.202% tandis que le taux 10 ans a gagné 0.219 bps pour passer de 0.208% à 0.427%. Le constat est le même sur la France où le taux 5 ans a gagné 12.6 bps pour passer de -0.124% à +0.002% tandis que le taux 10 ans a gagné 9.9 bps pour passer de 0.686% à 0.785%. Ce mouvement de hausse des taux a été soutenu par la bonne tenue de la conjoncture mondiale qui a amené la réserve Fédérale américaine et la Banque Centrale Européenne à poursuivre la normalisation progressive de leur politique monétaire. Le programme d'achat sur les obligations de la BCE est annoncé encore en baisse dès janvier 2018 à 30mds par mois jusqu'en septembre 2018 au moins.

### 3. Le crédit

Après les stress de fin 2016 relatifs aux élections américaines puis italiennes qui ont perturbé les marchés, les spreads de crédit ont repris leur mouvement quasi-continu de resserrement tout au long de l'année 2017. La Banque Centrale Européenne a réduit ses achats mensuels d'obligations de 80 mds à 60 mds depuis avril 2017 mais la recherche de rendement a continué à pousser les investisseurs à être moins exigeants au niveau des spreads de crédit notamment sur le segment non noté et « high yield ». Le spread de crédit des entreprises Investment Grade ex-financières de la zone Euro (indice Merrill Euro Corp Non-Financial) est passé de 62 bps à 41 bps avec un spread minimum atteint le 1 novembre 2017 à 32bp. Du côté des entreprises « high yield », le mouvement de spread a été beaucoup plus intense avec un spread (indice Merrill Euro High Yield) qui est passé de 311 bps fin décembre 2016 à 232 bps fin décembre 2017, ce segment offrant ainsi, malgré la hausse des taux, une performance annuelle de +6.74%.

### 4. Les devises

En ce qui concerne l'évolution des devises il faudra distinguer deux périodes. Une première période de janvier 2017 à avril 2017 et une autre d'avril 2017 à fin décembre 2017.

La première période est caractérisée par un euro faible contre le dollar et le franc suisse dans un contexte d'élan d'optimisme au niveau des Etats-Unis suite à l'élection de Donald Trump et aussi dans l'incertitude sur les élections françaises. Durant cette phase l'euro a baissé face au dollar et est passé de 1.1235 à 1.0591 le 07 avril 2017 avec un point bas de 1.0388 atteint le 20 décembre 2016. Contre le franc suisse l'euro est passé de 1.0915 à 1.0672 le 14 avril 2017.

La seconde période sera marquée par les dissipations des incertitudes sur la zone Euro ainsi que les doutes sur la mise en application des réformes fiscales de Donald Trump. Ainsi l'euro se renforce face à la plupart des devises, notamment face au franc suisse et au dollar. Contre le dollar, l'euro est passé de 1.0591 à 1.2005 le 29 décembre 2017 et contre le franc suisse, de 1.0672 à 1.1702 avec un pic à 1.1736 le 21 décembre 2017.

### Politique d'investissement

La Sicav a conservé une exposition aux actions soutenue durant l'exercice (autour de 94% en moyenne), privilégiant la sélection de valeurs de petites et moyennes capitalisations françaises. L'investissement résulte dans chacun des cas d'une analyse détaillée des fondamentaux économiques et des prévisions financières.

Sur la période, le portefeuille est resté assez concentré autour de 40-50 valeurs environ. Les valeurs les plus représentées dans le portefeuille au cours de l'année ont été Eiffage, Rubis, Ubisoft, Faurecia, Ipsen, Mersen et Akka Technologie. On peut aussi noter que les secteurs de l'industrie (Rubis, Eiffage, Legrand) et des technologies (Atos, Axway, Sopra Steria) ont été bien représentés en 2017.

Les valeurs ayant le plus contribué à la progression de la Sicav ont été celles du secteur industriel (Mersen, Eiffage, Akka Technologie, Exel Industries et Assystem) et celles de la consommation discrétionnaire (Faurecia, Trigano, Accor, Havas) à l'exception de Showroomprive qui a pénalisé la performance. A l'inverse, les valeurs qui ont pénalisé la Sicav sont issues de divers secteurs. Citons par exemple Axway Software et Esi Group (technologie de l'information), BIC et Figeac-Aero (industrie), et toutes les valeurs immobilières vendues en début d'année (Klepierre, Unibail, Icade, Gecina).

### Performances et Classement

Sur la période sous revue, la Sicav (part B) a eu une performance de +20.95% à comparer à une hausse de +14.34% pour le Cac All Tradable\* et +24.45% pour le Cac Mid-Small 190\*. La part A a connu une performance de +20.42% en 2017.

Les performances passées sur la période ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV.

\* *indice à dividende réinvestis.*



### **Classement**

A l'initiative de Lipper, et sans qu'aucun changement ne soit intervenu dans la politique de gestion de la SICAV, Equi-Convictions est passée de la catégorie « Equity France » à la catégorie « Equity France SM& Mid Cap ». Cela n'est pas selon nous révélateur de notre gestion. Nous avons décidé de ne plus publier les notes Lipper.

### **Droits de vote**

Au cours de l'année et dans la mesure du possible, la Sicav, par l'intermédiaire du responsable de votes aux Assemblées Générales, a participé aux décisions des assemblées générales des sociétés dans lesquelles elle a investi.

### **Commissions de mouvement**

La société de gestion ne prélève aucune commission de mouvement.

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr).

### **Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont choisis par les gérants de manière objective et documentée, et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

La SICAV calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

### **Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)**

Dans sa politique d'investissement, Equi-Convictions ne prend pas en compte simultanément et de façon systématique les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Toutefois, notre approche qualitative de sélection de titres par notre bureau d'analyse interne nous conduit naturellement à évaluer, en complément de critères purement financiers, la Gouvernance des sociétés dans lesquelles nous envisageons d'investir.

### **Politique de Rémunération**

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

#### **- Montant des rémunérations versées en 2017 :**

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 14 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 1 649 196 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 189 169 euros, soit 72% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 460 027 euros, 28% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 927 708 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 245 422 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

### **Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)**

Aucun instrument SFTR.

### **Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier**

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

**Informations concernant les mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce,

Figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

**- Dominique EUGENE**

**Nature du mandat dans la société :** Président

**Fonctions exercées dans d'autres sociétés :** Néant.

**- Pierre-Xavier CROCICCHIA**

**Nature du mandat dans la société :** Directeur Général

**Fonctions exercées dans d'autres sociétés :**

- Président directeur général d'EQUIGEST
- Président directeur général de FGC
- Président Directeur Général d'Equi-Trésorerie Plus (SICAV)
- Directeur général d'Equi-Convertibles (SICAV)

**- EQUIGEST, représentée par Bruno HERTZ**

**Nature du mandat dans la société :** Administrateur

**Fonctions exercées dans d'autres sociétés :**

- Responsable de l'analyse financière chez Equigest
- SICAV Equi-Convertibles R.P FGC

**- FGC, représentée par Gilles de CORBIERE**

**Nature du mandat dans la société :** Administrateur

**Fonctions exercées dans d'autres sociétés :**

- Gestionnaire privée chez Equigest
- SICAV Equi-Trésorerie Plus R.P Equigest

**- MACIF, représentée par Hugues FOURNIER**

**Nature du mandat dans la société :** Administrateur

**Fonctions exercées dans d'autres sociétés :**

Société	Forme juridique	Mandats en nom propre
COOPEST	SA Belge	Administrateur
MACIF PARTICIPATIONS	SAS	Administrateur et Président
MACIF MUTAVIE FINANCE	GIE	Directeur Général (jusqu'au 8 février 2018)
MACIF INNOVATION	SAS	Membre du comité d'investissement et Vice-Président
MACIF ZYCIE TUW	Mutuelle Polonaise	Membre du Conseil de Surveillance
OFI ADVISERS	SA	Administrateur
P&V	SCRL Belge	Administrateur
HDP4	SAS	Président
HDP5	SAS	Président
HDP6	SAS	Président

Société	Forme juridique	Représentant permanent
EQUIGEST	SA	RP MACIF - Administrateur
ESFIN	SA	RP MACIF - Administrateur
ESFIN PARTICIPATIONS	SAS	RP MACIF - Membre du Comité de Direction
LIBERTES & SOLIDARITES	SICAV	RP MACIF - Administrateur
TELL ME PLUS	SA	RP MACIF INNOVATION - Censeur
OFI Investment Solutions (OIS)	SAS	RP MACIF - Membre du Conseil de Surveillance
S2IEM	SICAV	RP MACIF- Administrateur

**- OFI AM, représentée par Gilles PECAUT**

**Nature du mandat dans la société :** Administrateur

**Fonctions exercées dans d'autres sociétés :**

- Gérant mandats chez OFI AM

# comptes annuels

# BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>115 703 800,14</b>	<b>106 873 282,67</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	104 029 167,22	97 620 626,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 674 632,92	9 252 656,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>90 731,64</b>	<b>534 649,67</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	90 731,64	534 649,67
<b>Comptes financiers</b>	<b>8 322 449,36</b>	<b>385 475,90</b>
Liquidités	8 322 449,36	385 475,90
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>124 116 981,14</b>	<b>107 793 408,24</b>

# BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	114 654 873,96	100 798 794,68
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 234 498,99	6 255 172,10
• Résultat de l'exercice	-681 555,21	568 409,32
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>123 207 817,74</b>	<b>107 622 376,10</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>909 163,40</b>	<b>171 032,14</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	909 163,40	171 032,14
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>124 116 981,14</b>	<b>107 793 408,24</b>

# HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 806 013,01	2 140 528,53
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 806 013,01</b>	<b>2 140 528,53</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5 237,39	-2 382,73
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-5 237,39</b>	<b>-2 382,73</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 800 775,62</b>	<b>2 138 145,80</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 544 123,25	-1 574 712,31
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-743 347,63</b>	<b>563 433,49</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	61 792,42	4 975,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-681 555,21</b>	<b>568 409,32</b>



# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

## Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

La SICAV est valorisée en cours de clôture.

La SICAV s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.
- Les obligations : les obligations convertibles, classiques et high yield sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les actions ou parts d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués :

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.
- Change à terme de devises : les contrats de change à terme sont évalués selon le principe de l'amortissement linéaire de déport et report.

## Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

## Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (coutages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / barème
Frais de gestions internes et externes à la Société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Action A : 2.392% TTC Taux maximum Action B : 1.7940% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire (1) :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant De 15 à 60 TTC
Commission de surperformance	Actif net	11,96% TTC de la surperformance au-delà de 15% annualisés. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice de la SICAV.

(\*) La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

#### Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- dès lors que la valeur liquidative de la SICAV progresse de plus de 15% annualisé, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 11,96% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de 15%.
- les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative de la SICAV a progressé de plus de 15% au cours de l'exercice.
- la provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance de la SICAV redevient inférieure à 15%, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre, cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice ; les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- la valeur liquidative prise en référence pour le premier exercice social est la valeur liquidative d'origine.
- en cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.
- la valeur liquidative prise en référence pour les exercices suivants est celle de la clôture de l'exercice précédent.

- la commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion la première fois lors de la première clôture en décembre 2010, puis annuellement lors de chaque clôture d'exercice social.

les frais de fonctionnement et de gestion seront directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités.

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement éventuels de créances sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

#### **Devise de comptabilité**

La devise de valorisation de la SICAV est l'euro.

#### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Mise à jour du prospectus le 11 mars 2016.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

#### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

#### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions**

Capitalisation du résultat et des plus ou moins-values nettes (action A et action B).



# 2 évolution actif net

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>107 622 376,10</b>	<b>114 850 699,11</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	4 398 462,37	5 911 730,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-11 001 042,14	-13 990 113,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 209 830,07	10 150 391,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 465 483,02	-3 357 352,77
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-331 957,47	-277 903,70
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	13 518 979,46	-6 228 507,59
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	33 816 393,97	20 297 414,51
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	20 297 414,51	26 525 922,10
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-743 347,63	563 433,49
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>123 207 817,74</b>	<b>107 622 376,10</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	8 322 449,36
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 322 449,36	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>90 731,64</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes reglements differes		90 731,64
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>909 163,40</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		908 795,00
Provisions commissions de mouvement		368,40
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie d'action émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
PART A / FR0010819490	677	1 418 132,13	494	1 024 317,52
PART B / FR0010824482	26	2 980 330,24	90	9 976 724,62
Commission de souscription / rachat par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART A / FR0010819490		135,79		217,05
PART B / FR0010824482		1 681,68		2 637,40
Rétrocessions par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART A / FR0010819490		135,79		217,05
PART B / FR0010824482		1 681,68		2 637,40
Commissions acquises à l'Opc par catégorie d'action :		Montant		Montant
PART A / FR0010819490		-		-
PART B / FR0010824482		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie d'action :	
PART A / FR0010819490	<b>1,99</b>
PART B / FR0010824482	<b>1,49</b>

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie d'action :	
PART A / FR0010819490	<b>44 396,34</b>
PART B / FR0010824482	<b>694 116,72</b>

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-



**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc **11 674 632,92**

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie d'action	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-681 555,21	568 409,32
<b>Total</b>	<b>-681 555,21</b>	<b>568 409,32</b>

PART A / FR0010819490	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-88 908,19	7 486,35
<b>Total</b>	<b>-88 908,19</b>	<b>7 486,35</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART B / FR0010824482	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-592 647,02	560 922,97
<b>Total</b>	<b>-592 647,02</b>	<b>560 922,97</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 234 498,99	6 255 172,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>9 234 498,99</b>	<b>6 255 172,10</b>

PART A / FR0010819490	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	713 823,49	440 936,41
<b>Total</b>	<b>713 823,49</b>	<b>440 936,41</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0010824482	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8 520 675,50	5 814 235,69
<b>Total</b>	<b>8 520 675,50</b>	<b>5 814 235,69</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Date de création de la Sicav : 30.12.2009

Devise					
EUR	<b>29.12.2017</b>	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif net</b>	<b>123 207 817,74</b>	107 622 376,10	114 850 699,11	106 187 968,16	87 430 243,06

PART A / FR0010819490	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2017</b>	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b>Nombre d'actions en circulation</b>	<b>4 303</b>	4 120	3 817	4 078	3 247
<b>Valeur liquidative</b>	<b>2 209,4</b>	1 834,69	1 818,15	1 512,49	1 470,03
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>145,22</b>	108,84	120,04	89,01	49,71

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B / FR0010824482	Devise de l'action et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2017</b>	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<b>Nombre d'actions en circulation</b>	<b>993</b>	1 057	1 156	1 294	1 106
<b>Valeur liquidative</b>	<b>114 502,26</b>	94 667,40	93 348,45	77 295,20	74 735,11
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>7 983,91</b>	6 031,37	6 563,89	4 954,47	2 810,14

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000120404	ACCOR SA	PROPRE	81 232,00	3 492 976,00	EUR	2,84
FR0010340141	ADP	PROPRE	8 450,00	1 339 325,00	EUR	1,09
FR0004180537	AKKA TECHNOLOGIES	PROPRE	97 979,00	4 536 427,70	EUR	3,68
FR0000071946	ALTEN	PROPRE	32 500,00	2 262 325,00	EUR	1,84
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIES	PROPRE	64 670,00	898 266,30	EUR	0,73
FR0000074148	ASSYSTEM	PROPRE	76 034,00	2 274 937,28	EUR	1,85
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	18 100,00	2 196 435,00	EUR	1,78
FR0000063737	AUBAY	PROPRE	43 233,00	1 495 861,80	EUR	1,21
FR0011040500	AXWAY SOFTWARE	PROPRE	95 452,00	2 176 305,60	EUR	1,77
FR0013280286	BIOMERIEUX SA	PROPRE	22 200,00	1 658 118,00	EUR	1,35
FR0000073793	DEVOTEAM	PROPRE	24 000,00	1 796 400,00	EUR	1,46
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	58 771,00	5 368 143,14	EUR	4,36
FR0012789949	EUROPCAR GROUPE SA	PROPRE	101 500,00	1 040 375,00	EUR	0,84
FR0004527638	EXEL INDUSTRIES	PROPRE	20 540,00	2 382 640,00	EUR	1,93
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	87 496,00	5 698 614,48	EUR	4,63
FR0011476928	FNAC DARTY	PROPRE	15 000,00	1 510 500,00	EUR	1,23
FR0010040865	GECINA	PROPRE	8 950,00	1 377 405,00	EUR	1,12
FR0000036675	GROUPE CRIT	PROPRE	27 000,00	1 965 060,00	EUR	1,59
FR0000120859	IMERYS SA	PROPRE	38 800,00	3 047 352,00	EUR	2,47
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	14 979,00	1 333 280,79	EUR	1,08
FR0010259150	IPSEN	PROPRE	45 100,00	4 490 607,00	EUR	3,64
FR0010386334	KORIAN SA	PROPRE	76 832,00	2 262 318,24	EUR	1,84
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	58 400,00	3 748 696,00	EUR	3,04
FR0000050353	LISI	PROPRE	72 227,00	2 896 302,70	EUR	2,35
FR0013153541	MAISON DU MONDE	PROPRE	40 500,00	1 528 875,00	EUR	1,24

## EQUI-CONVICTIONS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0004159473	MAISONS FRANCE CONFORT	PROPRE	23 678,00	1 419 022,54	EUR	1,15
FR0000039620	MERSEN	PROPRE	121 987,00	4 554 994,58	EUR	3,70
FR0000053027	MGI COUTIER	PROPRE	87 121,00	2 936 848,91	EUR	2,38
FR0004050250	NEURONES	PROPRE	52 529,00	1 512 835,20	EUR	1,23
FR0000052680	OENEO	PROPRE	135 303,00	1 386 855,75	EUR	1,13
FR0000124570	PLASTIC OMNIUM	PROPRE	68 000,00	2 576 860,00	EUR	2,09
FR0013269123	RUBIS SCA	PROPRE	46 180,00	2 723 696,40	EUR	2,21
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	19 100,00	1 151 539,00	EUR	0,93
FR0013199916	SOMFY SA	PROPRE	25 691,00	2 116 167,67	EUR	1,72
FR0000050809	SOPRA STERIA GROUP SA	PROPRE	21 300,00	3 319 605,00	EUR	2,69
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	152 000,00	3 299 160,00	EUR	2,68
FR0013006558	SRP GROUPE SA	PROPRE	73 000,00	462 820,00	EUR	0,38
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	11 600,00	1 385 620,00	EUR	1,12
FR0005691656	TRIGANO	PROPRE	23 163,00	3 411 909,90	EUR	2,77
FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	PROPRE	75 000,00	4 810 500,00	EUR	3,90
FR0004036036	WAVESTONE	PROPRE	17 023,00	2 098 765,67	EUR	1,70
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	51 000,00	2 074 170,00	EUR	1,68
<b>Total Action</b>				<b>104 018 917,65</b>		<b>84,43</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	PROPRE	4 470,00	5 851 498,20	EUR	4,75
FR0000289860	EQUI-CONVERTIBLES	PROPRE	3 328,00	5 823 134,72	EUR	4,73
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>11 674 632,92</b>		<b>9,48</b>
<b>Warrant</b>						
FR0013054335	PARROT SA WARRANT ON PARRO FP 22/12/2022	PROPRE	79 331,00	4 728,13	EUR	0,00
FR0013054269	PARROT WRT ON PARRO FP 15/12/2022	PROPRE	79 331,00	5 521,44	EUR	0,00
<b>Total Warrant</b>				<b>10 249,57</b>		<b>0,01</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>115 703 800,14</b>		<b>93,91</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	0,00	-368,40	EUR	-0,00
<b>Total AUTRES</b>				<b>-368,40</b>		<b>-0,00</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	8 322 449,36	EUR	6,75



## EQUI-CONVICTIONS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	90 731,64	EUR	0,07
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>8 413 181,00</b>		<b>6,83</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-15 051,70	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-155 230,24	EUR	-0,13
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-38 299,10	EUR	-0,03
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-607 051,30	EUR	-0,49
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-6 097,24	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-87 065,42	EUR	-0,07
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-908 795,00</b>		<b>-0,74</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>7 504 017,60</b>		<b>6,09</b>
<b>Total EQUI-CONVICTIONS</b>				<b>123 207 817,74</b>		<b>100,00</b>